

No 14

PROCÈS-VERBAUX
DE LA
CHAMBRE DES COMMUNES
DU CANADA

SEANCE DU MARDI LE 13 FEVRIER 1934

PRIÈRES.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur la Table, le cinquième rapport de l'examineur des pétitions pour bills privés, lequel est lu comme suit:—

Conformément à la règle 99, article 2, l'examineur des pétitions pour bills privés a l'honneur de présenter son cinquième rapport comme suit:—

Votre examineur a dûment examiné la pétition suivante pour bill privé, et constate que toutes les prescriptions de la règle 95 ont été suivies, savoir:—
De la *Buffalo and Fort Erie Public Bridge Company*.

Le greffier de la Chambre, dépose sur la Table le bill privé suivant:—

Bill No 13, Loi concernant la *Buffalo and Fort Erie Public Bridge Company*.
—M. *Stinson*.

Ledit bill est lu la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre en vertu de la règle 102.

M. l'Orateur informe la Chambre que le major Milton Fowler Gregg, C.V., C.M., avec barre, B.A., a été nommé Sergent-d'Armes de la Chambre des Communes.

M. Sutherland, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport du ministère de la Défense nationale, Canada, pour l'exercice terminé le 31 mars 1933—Part. I, services de la milice et de l'air; Part II, service naval.

Sur motion de M. Bennett, ordonné,—Que Messieurs: Stevens, Baribeau, Bell (St-John-Albert), Boulanger, Edwards, Factor, Ilsley, Kennedy (Peace-River), Kennedy (Winnipeg-Sud-Centre), Senn et Young, forment le comité nommé vendredi, le 2 février 1934, pour enquérir sur les causes de l'écart dans les prix de marchandises, le système de distribution des produits de la ferme et des produits naturels et manufacturés, etc.